



YONGU

TAEKWONDO

85 bis montée de Revolette 38110 ST DIDIER DE LA TOUR Téléphone : 06-60-18-94-51 -
Site internet : «yongutaekwondo.fr» Adresse mail : «amelie.nouailles@orange.fr»

Modalités d'inscription

- O Fiche de renseignements dûment complétée avec l'autorisation parentale pour les mineurs,
- O Certificat médical obligatoire autorisant la pratique du Taekwondo en compétition (à partir du 1^{er} septembre et non avant),
- O Certificat médical obligatoire autorisant la pratique de la boxe pied poing (Full contact, kickboxing, K1, Boxe thaïlandaise (à partir du 1^{er} septembre et non avant),
- O 1 photo d'identité pour les nouveaux adhérents uniquement,

O Fiche demande de licence FFTDA pour le Taekwondo dûment complétée

POUR TOUT DOCUMENT MANQUANT LE 01 OCTOBRE 2021, LA PERSONNE NE POURRA PLUS ETRE ACCEPTEE AUX ENTRAINEMENTS. Merci de votre Compréhension.

Suites aux nouvelles obligations du gouvernement, du ministère des sports et des fédérations, nous sommes dans l'obligation d'inscrire uniquement les personnes (à partir de 12 ans) qui sont complètement vaccinées contre le covid-19. Copie de l'attestation du 2ème vaccin à donner lors de l'inscription. Merci de votre compréhension.

Modalités financières TAEKWONDO

Cotisation et frais d'inscription annuels (le passeport est valable 8 ans).

- **Adultes 200 €** (prix à partir de 14 ans, licence comprise)
- **Enfants 160 €** (prix jusqu'à 13 ans, licence comprise)

Par rapport au problème dû au Covid depuis 2 saisons, nous avons décidé de nouvelles modalités pour le paiement cette année.

Donner un chèque de **50 euros** encaissable en septembre, puis 4 chèques encaissables les 5 du mois de novembre, janvier, mars et mai.

Réduction de 20 € pour 2 de la même famille.

Réduction de 50 € pour 3 de la même famille.

Modalités financières KICKBOXING

Cotisation et frais d'inscription annuels

Adultes et adolescents à partir de 14 ans : 200 € (passeport et licence compris)

Par rapport au problème dû au Covid depuis 2 saisons, nous avons décidé de nouvelles modalités pour le paiement cette année.

Donner un chèque de **50 euros** encaissable en septembre, puis 4 chèques de **37,50 euros** encaissables les 5 du mois de novembre, janvier, mars et mai.

Réduction de 20 € pour 2 de la même famille.

Réduction de 50 € pour 3 de la même famille.

Modalités financières TAEKWONDO ET KICKBOXING

Cotisation et frais d'inscription annuels

- **Adultes et adolescents à partir de 14 ans : 300 €**

Par rapport au problème dû au Covid depuis 2 saisons, nous avons décidé de nouvelles modalités pour le paiement cette année.

Donner 5 chèques de 60 euros encaissable en septembre, novembre, janvier, mars et mai.

Réduction de 20 € pour 2 de la même famille

Réduction de 50 € pour 3 de la même famille.



Lieux des entraînements

Halle des sports (Dojang gymnase) : route du stade 38110 Saint Didier De La Tour

Horaires :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
	19h00 – 20h30 TKD ENFANT	19h00 – 20h00 TKD CEINTURE NOIRE	18H30 – 20h00 TKD COMPETITON
20h00 – 21h40 TAEKWONDO Ados-Adultes	20h00 – 21h40 KICKBOXING	20h00 – 21h40 TKD ADOS – ADULTES	20h00 – 21h40 KICKBOXING

TAEKWONDO ENFANTS:

Mardi de 19h00 à 20h30

TAEKWONDO ADOS – ADULTES:

Lundi 20h00 à 21h40

Mercredi 20h00 à 21h40

TAEKWONDO COMPETITEURSCOMBAT:

(ENFANTS à partir de 11 ans et ADOS-ADULTES) Jeudi 18h30 à 20h00

TAEKWONDO CEINTURE ROUGE - NOIRE:

Mercredi 19h00 à 20h00

KICKBOXING – FULL-CONTACT – K1:

Mardi 20h00 – 21h40

Jeudi 20h00 – 21h40